

La libéralisation du marché en Haïti et ses effets sur la production de riz

Faniel Frenat 

Universidade Federal da Integração Latino-Americana (UNILA) – Foz do Iguaçu, Paraná, Brasil.

e-mail: fanielfrenat@gmail.com

Valdemar João Wesz Junior 

Universidade Federal da Integração Latino-Americana (UNILA) – Foz do Iguaçu, Paraná, Brasil.

e-mail: jwesz@yahoo.com.br

Résumé

Les programmes d'ajustement structurel, mis en œuvre dans les différents pays en développement, ont eu des impacts d'ordres et d'ampleurs différents. Cet article analyse, de manière exploratoire, les effets de la politique économique néolibérale sur la production de riz en Haïti depuis des années 1980. Pour ce faire, en plus d'une révision bibliographique, des données et des informations ont été collectées depuis des sites Web de différentes organisations et instituts de recherche. Les résultats montrent que, depuis la mise en œuvre de cette politique en Haïti, il y a eu une réduction drastique des tarifs douaniers sur le riz, la céréale entrant désormais dans le pays sans droits de douane. La rentrée massive de cette dernière, notamment en provenance du Nord-américain, a provoqué un impact négatif sur la production nationale, qui est pratiquement paralysée par l'afflux continu et croissant de riz importé, moins cher que le riz local. Il s'agit d'un processus complexe et dramatique, étant donné que la population haïtienne, confrontée à une grave situation d'insécurité alimentaire, à l'approvisionnement de son principal produit alimentaire de plus en plus dépendante des importations, qui sont contrôlés par quelques entreprises transnationales.

Mots-clés : Politique économique néolibérale; importation; riz; Haïti.

Liberalização do mercado no Haiti e seus efeitos sobre a produção de arroz

Resumo

Os programas de ajuste estrutural, implementados em diferentes países em desenvolvimento, tiveram impactos de diferentes ordens e magnitudes. Este artigo analisa, de modo exploratório, os efeitos da política econômica neoliberal sobre a produção de arroz no Haiti a partir da década de 1980. Para tanto, além de uma revisão bibliográfica, foram coletados dados e informações nos sites de diferentes organizações e institutos de pesquisa. Os resultados apontam que, a partir da política econômica neoliberal implementada no Haiti, houve uma drástica redução das tarifas para aquisição de arroz



Este trabalho está licenciado com uma Licença [Creative Commons - Atribuição 4.0 Internacional](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

importado, sendo que atualmente o cereal ingressa no país sem nenhuma tarifa aduaneira. O ingresso massivo do arroz externo, sobretudo norte-americano, tem provocado um impacto negativo na produção nacional, a qual está praticamente paralisada frente à contínua e crescente entrada do cereal importado, que chega mais barato até o consumidor local. Trata-se de um processo complexo e dramático, visto que a população haitiana, que vem enfrentando uma grave situação de insegurança alimentar, tem o abastecimento do seu principal produto alimentar cada vez mais dependente de importações, as quais são controladas por poucas corporações transnacionais.

Palavras-chave: Política econômica neoliberal; importações; arroz; Haiti.

Market liberalization in Haiti and its effects on rice production

Abstract

Structural adjustment programs, implemented in different developing countries, have had impacts of different orders and magnitudes. This paper analyzes, in an exploratory way, the effects of neoliberal economic policy on rice production in Haiti from the 1980s. To this end, in addition to a bibliographical review, data and information were collected on the websites of different organizations and research institutes. The results indicate that, as a result of the neoliberal economic policy implemented in Haiti, there was a drastic reduction in tariffs for purchasing imported rice, and currently the cereal enters the country without any customs duties. The massive entry of foreign rice, especially North American, has had a negative impact on national production, which is practically paralyzed in the face of the continuous and growing entry of imported cereal, which reaches the local consumer cheaper. This is a complex and dramatic process, given that the Haitian population, which has been facing a serious situation of food insecurity, has the supply of its main food product increasingly dependent on imports, which are controlled by a few transnational corporations.

Keywords: Neoliberal economic policy; imports; rice; Haiti.

Introduction

Les programmes d'ajustement structurel, avec des prêts accordés par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale aux pays en crise économique, ont été très répandus dans la seconde moitié du XXe siècle (Pereira, 2017; Veltmeyer; Petras Vieux, 2016). Ces initiatives ont pris de l'ampleur dans les années 1980, lorsque les politiques néolibérales promues par les institutions financières internationales ont été imposées à de nombreux pays d'Amérique latine, comme cela a été le cas en Haïti (Florida; Redon, 2019). La mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel parallèlement à la libéralisation des échanges a marqué un tournant décisif dans l'histoire économique du pays, se traduisant par le « retrait » de l'État de divers secteurs et activités, en particulier l'agriculture et l'alimentation (Fréguin; Devienne, 2006). Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC, 2023), Haïti est actuellement le pays le plus libéral d'Amérique latine et des Caraïbes.

En conséquence, le secteur agricole, qui représentait plus de 40% du Produit Intérieur Brut (PIB) d'Haïti au début de la seconde moitié du 20ème siècle (Blancpain, 2005), a considérablement diminué au cours des décennies suivantes. Selon Beaucejour (2016), sa contribution est tombée à 32 % en 1985 et, selon les données récentes de la Banque Mondiale (2023), elle ne représentera plus que 20,3 % en 2022. La réduction de l'action de l'État, qui affecte l'ensemble du secteur agricole haïtien, a eu un impact majeur sur la production de riz, qui est actuellement l'un des principaux produits de consommation quotidienne des familles haïtiennes.

La consommation de riz a connu une croissance rapide en Haïti (Chalmers, 2014; MARNDR, 2016; Redon; Petit-Bel, 2017; Dimanche, 2018). Selon Chalmers (2014) et Faostat (2024), la consommation est passée de 8,2 kg/an par personne en 1961, à 15,3 kg/an en 1980, et a continué à se développer pour atteindre 36,7 kg/an en 2000 et 56,7 kg en 2020. Par conséquent, le riz occupe aujourd'hui une place prépondérante dans la base alimentaire haïtienne par rapport à d'autres produits tels que le maïs et le blé. Comme le soulignent Redon et Petit-Bel (2017) et la FAO (2022a), près de la moitié du panier alimentaire haïtien est constitué de riz, avec une valeur calorifique de plus de 500 kilocalories sur les 1 870 kilocalories considérées par personne/par jour. Cette céréale joue donc un rôle fondamental dans la base alimentaire haïtienne, étant consommée pratiquement tous les jours et dans toutes les zones et localités du pays (Dimanche, 2018). Cependant, malgré cette augmentation de la consommation, on observe une certaine paralysie de la production locale et, durant la même période, une croissance exponentielle des importations.

Ainsi, parmi tous les autres produits alimentaires de base, le riz est caractérisé par deux tendances opposées depuis les années 1980. D'une part, l'augmentation rapide de sa consommation et, d'autre part, la dépendance croissante du pays vis-à-vis du marché international (Dimanche, 2018). Cette augmentation des importations intervient précisément dans une période marquée par un changement de politique économique basée sur le libre-échange. À cette fin, cet article analyse de manière exploratoire les effets des politiques néolibérales sur la production rizicole haïtienne.

Sur le plan méthodologique, une revue bibliographique a été réalisée sur les thèmes recherchés, dont la sélection et la consultation ont été principalement basées sur des articles et ouvrages académiques, avec un accent sur la littérature francophone. Certains documents pertinents pour le sujet étudié ont également été consultés, en particulier des publications gouvernementales du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). En outre, des données et des informations ont été recueillies sur les sites Internet de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de la Banque Mondiale, de l'Institut Interaméricain de Coopération pour

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

l'Agriculture (IICA), de l'Unité des Statistiques et de l'Informatique Agricoles de l'Institut Haïtien des Statistiques et de l'Informatique (IHSI), le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et l'Observatoire de la Complexité Économique (OEC), entre autres.

Les données analysées ont été choisies en fonction de leur pertinence par rapport à l'objectif de la recherche. Toutefois, il convient de noter qu'en raison de la crise politique que traverse le pays, un grand nombre d'informations et de documents ne sont actuellement pas disponibles sous forme numérique. Compte tenu de la reconnaissance de ces limites, qui permettraient de compléter et de consolider les résultats, il a été décidé de mener l'analyse de manière exploratoire. Néanmoins, les données disponibles nous permettent de comprendre la situation du riz en Haïti, en mettant l'accent sur l'évolution des importations et de la production locale depuis les politiques néolibérales promues par les institutions financières internationales dans les années 1980.

Cet article est divisé en quatre sections, en plus de la présente introduction et des remarques finales. La première section présente brièvement Haïti. Pour une meilleure compréhension du sujet étudié, quelques points historiques et contemporains importants sont soulignés. La deuxième section traite des zones rurales et du secteur agricole du pays, en mettant l'accent sur le riz. La troisième section présente les politiques néolibérales et les différentes étapes de leur mise en œuvre en Haïti. La dernière partie analyse l'impact des politiques néolibérales sur la production et les importations de riz dans le pays, de la seconde moitié du 20^{ème} siècle à nos jours.

Brève présentation de Haïti

La République d'Haïti est située dans la région des Caraïbes et partage l'île avec la République dominicaine. Le pays couvre une superficie de 27 500 kilomètres carrés, se situe entre 18° et 20° 6' de latitude nord et entre 72° 20' et 74° 30' de longitude ouest avec une population de 11 905 897 habitants (IHSI, 2021). Le pays est administrativement divisé en dix (10) départements, 146 communes et 571 sections communales. Selon Yves Cribb (1997), 25 % du territoire est constitué de plaines et 75 % de collines et de montagnes.

Pour mieux comprendre Haïti, quelques éléments de son histoire méritent d'être soulignés. Jusqu'au processus de colonisation, il existait des populations indigènes sur le territoire actuel, qui ont été décimées après l'arrivée des Espagnols, qui se sont installés en décembre 1492 et ont fait de l'île une colonie. Plus tard, en 1697, le traité de Ryswick a été signé, par lequel l'Espagne a cédé une partie du territoire d'Haïti à la France. Comme le souligne Manigat (2006), de 1697 à 1803, la France a établi une colonie en Haïti et, à la fin

du XVIII^e siècle, sous l'influence de contextes externes et internes, elle a déclenché une révolution qui a abouti à l'indépendance d'Haïti le 1^{er} janvier 1804. Cette date marque donc la rupture avec la politique coloniale française sur le territoire.

Après la proclamation de l'indépendance du pays, l'État de Jean-Jacques Dessalines était à la fois le créateur du nouvel ordre social et économique et son gestionnaire. Puisqu'il s'agissait d'un État agraire rentier, il lui revient d'établir le régime foncier et le mode d'exploitation qui lui permettront d'extraire les ressources nécessaires à son fonctionnement (Étienne, 2007). Ainsi, la politique agraire de Dessalines était orientée vers une agriculture d'exportation, déjà pratiquée dans la colonie. Cette politique s'articule principalement autour de trois éléments : la nationalisation des biens fonciers des colons, la redistribution de certains domaines aux anciens esclaves et la mobilisation de la force armée, non seulement pour protéger le pays du rétablissement de l'esclavage, mais aussi pour contraindre les petits paysans à rester dans les grandes plantations (Dorvilier, 2011; Étienne, 2007). Cette décision suscite le mécontentement des paysans qui ne font plus la différence entre leur nouvelle situation et celle qu'ils ont connue pendant la période coloniale (Étienne, 2007).

Après l'assassinat de Dessalines, Haïti a été divisée en deux systèmes politiques distincts, avec la formation d'une république au sud et d'un royaume de fiefs héréditaires avec une structure militaire au nord, dirigé par Henri Christophe. Christophe organise son État sur le modèle du capitalisme britannique et maintient le système des grandes plantations, garant de l'ordre politique, économique et social qu'il a instauré. Après sa mort en 1820, Jean-Pierre Boyer, qui dirigeait l'État du Sud, réunit les deux États sous l'étiquette républicaine. En matière de politique agraire, Boyer décide de prendre des mesures pour contraindre les paysans à rester dans les grandes plantations face à la baisse du volume de la production nationale obtenue les années précédentes. Ces mesures répressives, selon Étienne (2007), augmentent la distance entre l'État et la société et exaspèrent les paysans.

Le début du XX^e siècle est marqué par l'occupation d'Haïti par les États-Unis, qui débarquent à Port-au-Prince en 1915 et occupent le pays jusqu'en 1934. Étienne (2007) voit cela comme l'effondrement de l'État haïtien qui, entre 1804 et 1915, n'a pas réussi à construire un État moderne et stable. Les troupes américaines parviennent à pacifier le territoire national en massacrant, avec l'aide de la gendarmerie haïtienne, des centaines de personnes faisant partie de la résistance paysanne. Après la fin de l'occupation, le pays a connu une série de nouvelles crises socio-économiques et surtout politiques jusqu'à l'arrivée au pouvoir de François Duvalier en 1957.

De 1957 à 1986, le pays a connu la dictature la plus sanglante de l'histoire. Pendant 29 ans, François Duvalier (connu sous le nom de Papa Doc) et son fils Jean-Claude Duvalier

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

(Baby Doc) ont dirigé le pays (Célius, 1998), dont l'administration a été marquée par la peur et la méfiance généralisée en raison des assassinats d'opposants à la dictature (Hurbon, 1987).

À la fin du XXe siècle, en 1986, après l'exil de Jean-Claude Duvalier, la population haïtienne s'est sentie libérée de la dictature et, en même temps, a aspiré à la démocratie. Cependant, l'instabilité politique et économique, l'anarchie et le chaos généralisé ont bloqué la transition démocratique tant attendue. Entre 1986 et 1990, le pays a connu plusieurs gouvernements, dont celui du général Namphy, renversé par le colonel Prosper Avril, contraint de démissionner sous la pression américaine en 1990, et celui de Leslie Saint-Roc Manigat, vainqueur des élections de 1987. Les élections ont eu lieu le 16 décembre 1990, consacrant la victoire de Jean-Bertrand Aristide. Après plusieurs tentatives de coup d'État, le président élu a été renversé le 30 septembre 1991 et une nouvelle dictature militaire s'installe dans le pays au cours des trois années suivantes. D'un autre côté, les résistances internes et les condamnations de la communauté internationale, selon Étienne (2007), ont conduit à une crise latente qui a culminé, le 19 septembre 1994, par une nouvelle intervention militaire américaine, avec le retour au pouvoir d'Aristide.

Au cours des décennies suivantes, le pays a continué à faire face à plusieurs crises sociopolitiques majeures, ainsi qu'à des catastrophes naturelles, dont le tremblement de terre de 2010, qui a tué plus de 300 000 personnes et en a déplacé des milliers d'autres (Bien-Aimé, 2016). Et le grand banditisme, qui sévissait déjà dans le pays, a pris encore plus d'ampleur avec l'assassinat du président sortant Jovenel Moïse en juillet 2021.

Ces différents changements et crises socio-économiques et politiques, ainsi que la montée de la violence, ont fait de cette nation essentiellement agricole le pays le plus pauvre économiquement de l'Amérique latine et des Caraïbes. En 2022, Haïti avait un PIB par habitant de 1 745,9 dollars et, bien qu'il n'y ait pas de données fiables sur la pauvreté, les estimations de la Banque Mondiale suggèrent qu'elle atteindra 63 % de la population en 2023 (en utilisant le critère de 3,65 dollars par jour). En outre, Haïti a le pire indice de développement humain (IDH) des Amériques (PNUD, 2022) et la faim est restée à des niveaux extrêmement élevés au cours des 20 dernières années, affectant près de la moitié de sa population (FAO, 2022b).

Le secteur agricole haïtien et la production de riz

L'agriculture, tout au long de l'histoire d'Haïti, a alimenté l'économie et la vie rurale du pays. En 1954, selon les données de la CEPAL (2005), la population économiquement active s'élevait à 1 298 000 personnes, dont 1 005 000 se consacraient à l'agriculture, soit 77,4 % du total. En 1993, 92 % de la population rurale avait l'agriculture comme seule source de

revenus (Pierre-Charles, 1993). Cependant, l'évolution de l'occupation dans le secteur agricole a baissé de 54 % en 1991 à 46 % en 2021 (Banque Mondiale, 2023). Selon la FAO et l'UE (2022), la contribution des activités agricoles à la richesse nationale a continué à diminuer et l'insécurité alimentaire a continué à croître. La part du secteur agricole dans le PIB du pays est passée de 44,4 % en 1950 à 20,3 % en 2022 (Paul ; Daméus ; Garrabe, 2010; Banque Mondiale, 2023). En termes démographiques, Haïti était essentiellement un pays rural jusqu'au début des années 1980, où environ 80 % de la population du pays vivait à la campagne. Cependant, c'est aujourd'hui un pays majoritairement urbain, avec près de 60 % de la population vivant dans les villes (Banque Mondiale, 2023).

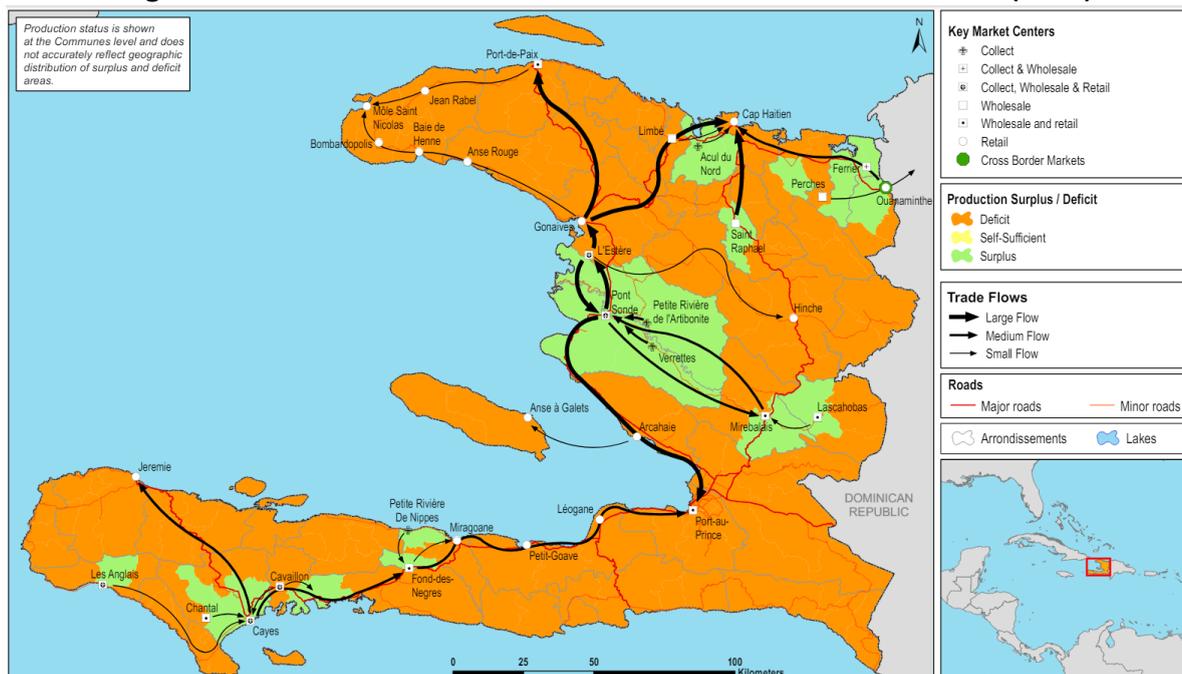
Selon les données du MARNDR (2010) et de Faostat (2024), la superficie agricole cultivée en Haïti était de 1,28 millions d'hectares en 2012, occupant plus de 40% de la superficie du pays. Le dernier recensement général de l'agriculture, en 2008/09, a dénombré un peu plus d'un million d'exploitations agricoles, d'une superficie moyenne de 0,93 ha. L'agriculture haïtienne est donc très fragmentée, majoritairement familiale et 32,7% de la surface cultivée est utilisée pour l'autosuffisance en céréales et cultures vivrières telles que le maïs, le riz, le sorgho, les haricots, les patates douces et le manioc. Parmi les produits destinés à la vente, certains sont exportés, comme le café, les mangues, le cacao, le sisal, le tabac, la noix de coco et le coton.

Cependant, sa production, comme celle de tous les produits agricoles en général, a chuté au cours des dernières décennies. L'indice de production agricole et l'indice de production alimentaire, tous deux calculés par la FAO (Faostat, 2024), sont en forte baisse. Et lorsqu'on parle des agriculteurs haïtiens, on se réfère essentiellement à une masse de paysans (comme on appelle communément les paysans en créole haïtien) qui réalisent une production familiale diversifiée sur de petites surfaces, et qui font face à un certain nombre de problèmes, tels que le manque de ressources financières, le manque d'appui (public, privé, d'organisations non gouvernementales), le faible accès aux innovations technologiques et aux infrastructures, le manque de transport, etc. (MARNDR, 2010).

Sur les 373 000 tonnes de céréales récoltées dans le pays en 2021 (Banque Mondiale, 2024b), 140 000 tonnes étaient du riz (Faostat, 2024), ce qui correspond à environ 37,5% des céréales produites dans le pays. Il y avait environ 130 000 producteurs de riz en 2012 (Reliefweb, 2012), ce qui équivaut à environ 12,7 % du nombre d'exploitations agricoles répertoriées dans le Recensement Général Agricole 2008/09 (MARNDR, 2010). Le riz est cultivé toute l'année et plus de 80 % de la production totale se situe dans le département de l'Artibonite, le long du fleuve Artibonite (Moyo, 2024). D'autres départements cultivent également du riz, en vert sur la figure 1, mais en quantités beaucoup plus faibles.

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

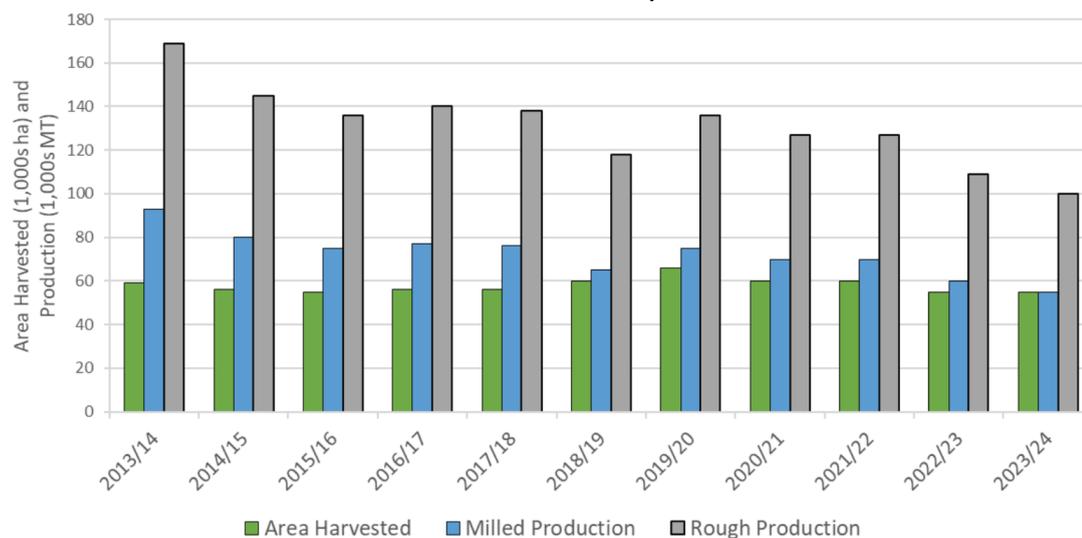
Figure 1 : Production et flux commercial national de riz en Haïti (2018).



Source : Few's Net (2018).

Selon Moyo (2024), sur la base des données de l'USDA, au cours des 10 dernières années, la superficie récoltée, la production et le rendement moyen de la culture du riz ont diminué en Haïti. En ce sens, la production de riz pour la récolte 2023/24 est à son niveau le plus bas par rapport aux 10 dernières années (figure 2). Cette discussion sera reprise dans les prochaines sections du texte.

Figura 2 : Superficie récoltée, production et rendement moyen du riz en Haïti (2013/14 - 2023/24).



Source : Moyo (2024).

La majorité des producteurs de riz (85% du total) détiennent des micro-unités de production, cultivant moins d'un hectare, avec une superficie moyenne de 0,3 ha (IICA, 2012). Il s'agit donc de petites exploitations familiales où, comme le souligne Lévy (2001), les producteurs ont besoin de vendre une partie de leur production pour acheter d'autres biens de consommation de base, alimentaires ou non. Cependant, malgré la faible superficie qu'ils possèdent et les faibles revenus qu'ils peuvent tirer de cette activité, être producteur de riz en Haïti, argumente Altineus (2015), est synonyme de réussite économique et de prestige social.

Le riz produit dans le pays est généralement vendu sur le marché national. Et selon l'IICA (2012), dans cette chaîne de transactions commerciales, il est possible d'identifier une série d'acteurs, à commencer par le producteur, qui vend généralement sur les marchés publics de sa ville. Dans ce sens, il peut y avoir des ventes directes producteur-consommateur dans ces espaces, ou elles peuvent être distribuées par des intermédiaires qui vendent également à l'échelle locale (comme les *revandez* ou les *detayan*) ou vendues dans de petites épicerie. La production peut également être achetée par des intermédiaires qui l'acheminent vers d'autres villes et régions. Dans ce cas, il s'agit des *madan sara*, des femmes qui jouent le rôle d'intermédiaires itinérants, qui transportent le riz, ainsi que d'autres produits alimentaires, vers les grands centres urbains et le vendent à des intermédiaires locaux (*revandez* ou *detayan*), à des épicerie et à des supermarchés (Osthe ; Wesz Jr., 2024).

Cependant, les circuits commerciaux du riz prennent des directions différentes selon la zone de production (IICA, 2012). Le riz produit dans la vallée de l'Artibonite a un rayon de

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

distribution plus large, atteignant les principaux centres urbains du pays, partageant un marché déjà occupé à 80% par le riz importé (FAO, 2023). Cependant, le riz cultivé dans d'autres régions est largement consommé dans les zones voisines (figure 1).

Politique économique néolibérale en Haïti

Au début des années 1970, le système capitaliste a traversé une crise majeure du modèle économique d'après-guerre et s'est enfoncé dans une récession longue et profonde (Carinhato, 2008). Profitant de la crise de l'État interventionniste et de l'État-providence, les idées néolibérales ont commencé à gagner du terrain (Anderson, 1995). Ainsi, selon Saad Filho (2011), ce système s'est renforcé en réponse aux transformations des conditions d'accumulation qui ont accompagné le démantèlement du consensus keynésien-social-démocrate, la paralysie du développementalisme et l'implosion du bloc soviétique. Comme le souligne Anderson (1995), c'est l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en Angleterre en 1979, de Reagan aux États-Unis un an plus tard, de Kohl en 1982 en Allemagne et le virage de la quasi-totalité des pays du Nord de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord à droite qui ont favorisé l'implantation de l'idéologie néolibérale en Europe occidentale et en Amérique du Nord dans les années 1980. C'était au cours de cette décennie que l'on a assisté à l'expansion néolibérale dans ces régions du capitalisme avancé (Anderson, 1995).

Les gouvernements néolibéraux de cette période ont pris des décisions qui ont radicalement changé la dynamique économique mondiale. Les gouvernements Thatcher en Angleterre, Reagan aux États-Unis et les gouvernements de droite de cette période, chacun selon ses besoins spécifiques, ont appliqué des mesures qui ont mis fin aux politiques interventionnistes de l'État (Anderson, 1995). Analysant les principales mesures des politiques néolibérales, Anderson affirme que :

Les gouvernements Thatcher ont contracté l'émission monétaire, augmenté les taux d'intérêt, abaissé radicalement les impôts sur les hauts revenus, supprimé les contrôles sur les flux financiers, créé des niveaux massifs de chômage, aplati les grèves, imposé une nouvelle législation antisyndicale et réduit les dépenses sociales. Aux États-Unis, où un État-providence de type européen n'existait pratiquement pas, la priorité néolibérale était davantage la concurrence militaire avec l'Union soviétique, conçue comme une stratégie visant à briser l'économie soviétique. Il convient de noter qu'en matière de politique intérieure, Reagan a également réduit les impôts en faveur des riches, augmenté les taux d'intérêt et évité la seule grève sérieuse de son administration (Anderson, 1995, p. 2).

Au cours des années 1980, les pays en développement très endettés ont été contraints par les institutions financières internationales de mettre en œuvre des

programmes d'ajustement structurel pour faire face aux différents problèmes économiques auxquels ils étaient confrontés. Pour Gaspard (2008, p. 16), « l'ajustement structurel se définit comme un ensemble de mesures de politique économique actuellement recommandées ou imposées par les organisations financières internationales à de nombreux pays en difficulté financière, accusés de vivre au-dessus de leurs moyens ».

Haïti est l'un des pays qui a mis en œuvre ces mesures de manière effective en 1986. Cette année-là marque une double rupture : une rupture politique, avec la fin de la dictature des Duvalier, et une rupture économique, avec l'ouverture au marché mondial et la politique de libéralisation (Lévy, 2001). Face à la pression des organisations financières internationales, l'État a été contraint de mettre en œuvre une politique de réduction et/ou d'élimination des barrières aux échanges. Selon Laënnec Hurbon (1998, p. 145), dès le début du processus de démocratisation en 1986, « la communauté internationale ne s'intéressait qu'à l'ouverture de nouveaux marchés, tandis que la politique d'ajustement structurel ignorait l'intérêt général en Haïti ».

La première tentative de stabilisation économique a été mise en œuvre en Haïti au début des années 1980, sous le gouvernement de Jean-Claude Duvalier, mais a été rapidement interrompue par la réticence du régime à l'égard de la libéralisation économique (François, 2009; Baptiste, 2007). Ainsi, la mise en œuvre effective de la politique néolibérale en Haïti n'a eu lieu qu'à la fin du régime Duvalier, lorsque le Plan d'Ajustement Structurel a été mis en œuvre par le conseil de gouvernement militaire. En 1986, l'État ouvre les ports de province, modifie les droits de douane, suspend les taxes à l'exportation et les autorisations d'importation et a publié une loi spéciale qui suspend les mesures antérieures de protection de la production nationale (Baptiste, 2007). Cette politique économique, recommandée par les institutions financières internationales et adoptée brutalement dans le pays, avait pour objectif d'intégrer Haïti au marché mondial et de réduire les prix sur le marché local (Lévy, 2001). Cependant, comme le souligne Étienne (2023), la libéralisation des échanges n'a pas pris en compte la situation de la production agricole locale et les impacts socio-économiques et alimentaires qui pouvaient résulter de ces initiatives.

Malgré la mise en œuvre par Haïti d'une politique néolibérale, en 1994, le pays avait son économie effondrée après l'embargo économique total imposé au régime militaire. En conséquence, la communauté internationale et les représentants du président Aristide planifient, entre autres, un nouveau programme d'ajustement structurel pour la stabilisation économique, incluant une nouvelle série d'initiatives de libéralisation du marché, de privatisation et de décentralisation dès le retour de l'ordre constitutionnel (Étienne, 2007). Une fois de plus, une série de mesures économiques ont été imposées à Haïti après le retour à l'ordre constitutionnel, au mépris des demandes de la population (Guillaume, 2020).

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

En janvier 1995, deux mois après le rétablissement du gouvernement d'Aristide, 19 institutions internationales et 14 gouvernements se sont engagés à fournir une aide financière de US\$ 1 200 000 000 à Haïti. Pour recevoir une partie de cette aide, le gouvernement a accepté les conditions imposées par les institutions financières internationales de libéraliser le marché en réduisant les taxes à l'importation sur certains produits (Étienne, 2007). Ce nouveau tarif douanier a fait d'Haïti l'un des pays les plus ouverts d'Amérique latine et des Caraïbes, avec un tarif moyen arithmétique simple de 2,9% (OMC, 2003).

Dans le cas du riz, objet de cette étude, la politique économique néolibérale s'est traduite par la réduction drastique des droits de douane pour l'achat du riz importé. Selon Altineus (2015) et Étienne (2023), la réduction des tarifs est passée de 55% en 1986 à 35% en 1989 et 3% en 1995. Et récemment, en 2019, le ministère haïtien de l'Économie et des Finances a annoncé la suspension temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée sur le riz importé (FAO, 2019). Par conséquent, le riz étranger entre actuellement dans le pays sans aucun droit de douane.

Production et importation de riz en Haïti

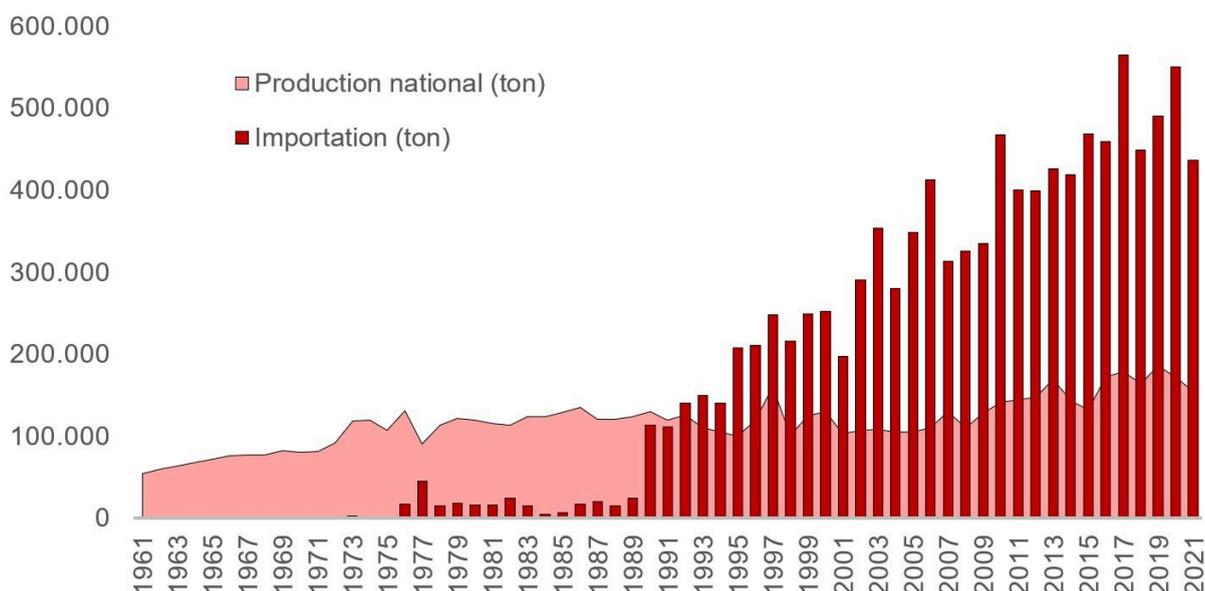
Du milieu du 20e siècle jusqu'aux années 1980, Haïti produisait la quantité de riz nécessaire pour nourrir toute la population du pays (Altineus, 2015; Vivas, 2010). Avec la politique nationaliste et la protection du marché national menée pendant la dictature de Divalier de 1957 à 1986, le marché du riz a été protégé (Lévy, 2001). Cependant, à partir du milieu des années 1980, la production locale de riz a peu progressé et, dans le même temps, les importations ont augmenté de manière exponentielle. La figure 3 illustre ce mouvement en montrant comment, dès le début des années 1990, les importations ont dépassé la production nationale et se situent actuellement à des niveaux beaucoup plus élevés. Si l'on prend la moyenne des dix dernières années (2012-2022), la production nationale s'élève à 160 000 tonnes, tandis que les importations ont atteint 461 000 tonnes. Et depuis les années 2000, près des trois quarts des céréales consommées en Haïti proviennent de l'étranger (Faostat, 2024).

En 2022, la production nationale a chuté de -18,6% par rapport à 2020 (figure 3). Cette baisse est liée au phénomène d'insécurité qui continue de s'accroître dans la principale région de production de riz du pays. Dans la vallée de l'Artibonite, qui comme nous l'avons déjà mentionné représente une grande partie de la production rizicole du pays, la présence de bandes armées dans la région a conduit à une réduction de la capacité financière des agriculteurs, à leur déplacement et à un accès réduit aux intrants et à leurs propres terres (Fews Net, 2023; Moyo, 2024). Malgré l'impact de la crise actuelle en Haïti, les données de

l'USDA (2024) indiquent un mouvement continu à la baisse de la production dans le pays au cours des dix dernières années (figure 2), ce qui diffère des données de Faostat (2024) présentées dans la figure 3.

Il en va de même pour les importations. Faostat (2024) indique une baisse de 25,0 % entre 2020 et 2022 (figure 3), peut-être aussi en raison de la crise, étant donné que des gangs ont pris le contrôle du principal port du pays, situé dans la capitale Port-au-Prince, dont plus de 80 % du territoire est dominé par des groupes armés (ONU, 2024). Selon les données de l'USDA (2024), le volume des importations est stable, avec une légère augmentation de 4,0% entre 2020/21 et 2022/23.

Figure 3 : Production et importation (tonnes) de riz en Haïti (1961-2021).



Source : Élaboration propre à partir de Faostat (2024).

Selon Lévy (2001) et Fréguin et Devienne (2006), l'une des causes de ce mouvement dans la production rizicole en Haïti est directement liée aux politiques économiques mises en œuvre dans le pays au cours des quatre dernières décennies, en particulier la libéralisation des marchés. Les effets des réductions tarifaires lors des vagues de libéralisation ont été instantanés sur les importations et la production nationale de riz, et se font encore sentir aujourd'hui.

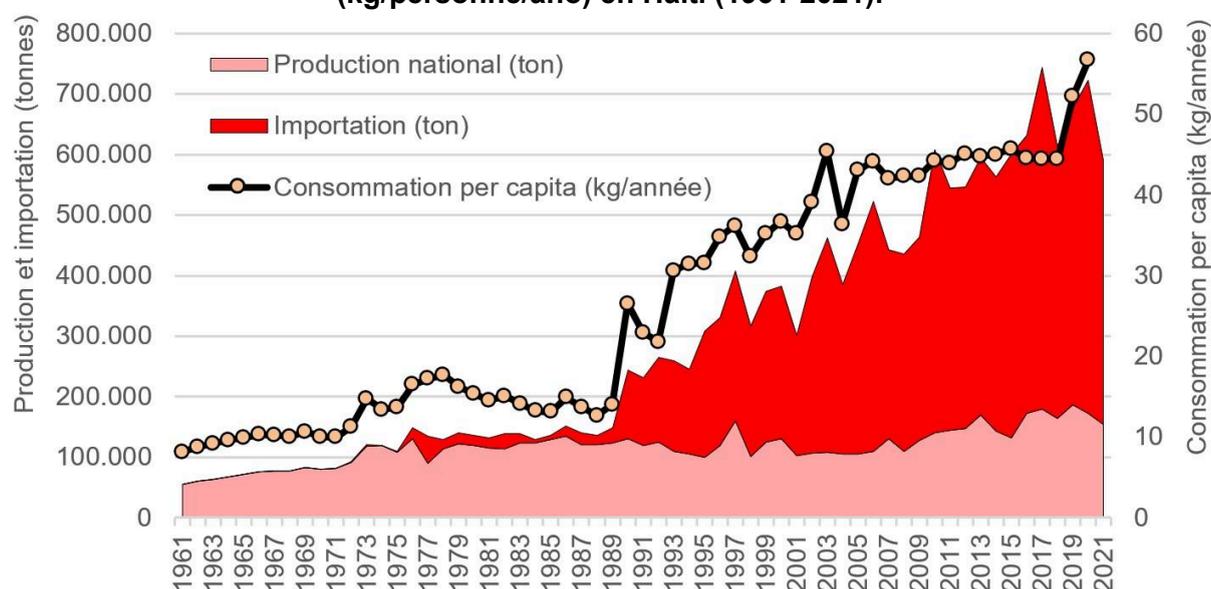
En 1989, la production nationale était estimée à 123 900 tonnes et Haïti importait environ 25 000 tonnes à la même époque. Mais les importations ont rapidement décollé après de fortes réductions tarifaires. Selon les données de la figure 3, les importations sont passées de 25 000 tonnes en 1989 à 114 000 tonnes en 1990 et 208 000 tonnes en 1995, année où les droits de douane ont été ramenés de 35 % à 3 %. La production nationale, en

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

revanche, n'a pas connu la même évolution, passant de 123 900 à 100 000 tonnes entre 1989 et 1995 (figure 3).

Avec l'augmentation de la consommation par habitant, qui a progressé à pas de géant au cours des dernières décennies (de 8,2 à 56,7 kg/an), le riz national est de plus en plus insuffisant pour répondre à la demande de la population haïtienne (figure 4). Alors que dans les années 1970, Haïti répondait à sa propre demande en riz, le taux d'autosuffisance a baissé consécutivement : de 76,9 % en 1989 à 38,8 % en 2001, pour s'établir à 17,2 % en 2020. Parmi les pays où la consommation de riz par habitant est la plus élevée, Haïti est l'un de ceux où le taux d'autosuffisance est le plus faible (Faostat, 2024).

Figure 4 : Production et importation (tonnes) de riz et consommation per capita (kg/personne/ano) en Haïti (1961-2021).



Source : Élaboration propre à partir de Faostat (2024).

Certains auteurs (Richardson et al., 2022), organisations internationales (Banque Mondiale, 2019) et organismes étatiques (MARNDP, 2016) tentent de minimiser l'impact de ces mesures commerciales adoptées en Haïti à partir des années 1980 sur la production rizicole, attribuant cette stagnation de la production à d'autres facteurs structurels et naturels, tels que le manque de financement, le manque d'entretien des canaux d'irrigation, la sécheresse, le manque de semences et d'engrais de qualité, etc. Cependant, même si ces éléments influencent la production et la productivité, les graphiques montrent que la production de riz en Haïti a été reléguée au second plan suite à la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel, en tant qu'élément important de la politique économique néolibérale. En effet, Pressoir et al. (2006), Fréguin et Devienne (2006), entre autres, ont clairement reconnu que l'augmentation des importations agricoles n'est pas seulement le

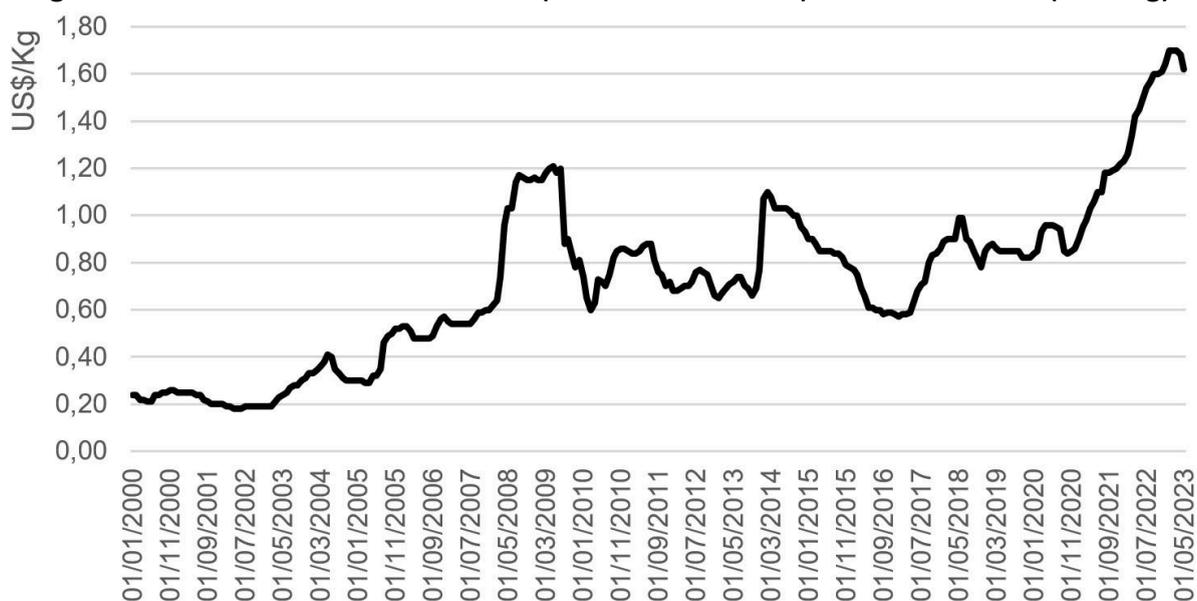
résultat de la croissance de la population urbaine, mais aussi de choix politiques qui ont été explicités dans des tarifs douaniers très favorables aux importations.

Selon l'OEC (2023), au cours des 30 dernières années, le riz a représenté entre 5 et 10 % de la valeur des importations totales d'Haïti. En 2020, c'est le produit le plus importé (292 millions de dollars US, soit 7,9 % du total), suivi du pétrole raffiné (6,1 %), du tissu (4,1 %) et de l'huile de palme (3,4 %). Les États-Unis sont le principal exportateur de riz vers Haïti et sont donc le principal bénéficiaire de la libéralisation du marché dans le pays. Parmi les produits exportés par les États-Unis vers Haïti, le riz est également le produit dont la valeur est la plus élevée (25,1 %), devant le pétrole raffiné (20,6 %) et la viande de volaille (6,8 %). En général, entre 80 et 90 % des importations annuelles de céréales proviennent du pays, le reste provenant de différents pays (Chine, Inde, Pakistan, République dominicaine, Guyana, Uruguay, entre autres). Haïti est le troisième marché, derrière le Mexique et le Japon, pour les exportations de riz des États-Unis et le plus grand consommateur de riz par habitant en Amérique latine (Redon; Petit-Bel, 2017).

La part des États-Unis dans les importations totales de riz s'explique, d'une part, par sa proximité avec Haïti et ses coûts de transport relativement faibles (par rapport à la Thaïlande, l'Inde, le Vietnam et d'autres grands exportateurs de riz) (Richardson et al., 2022). Et d'autre part, en raison de sa capacité de production annuelle, qui dépasse la demande intérieure (elle a un taux d'autosuffisance de 124,9 %) (FAOSTAT, 2024). De plus, il ne faut pas négliger la forte influence américaine en Haïti au cours du siècle dernier, avec des effets sur différentes sphères de la vie sociale, politique et économique du pays caribéen (Bissindé, 2023).

La valeur des importations de riz d'Haïti en provenance des États-Unis a connu une croissance presque ininterrompue, passant de 58,4 millions de dollars américains en 1995 à 245 millions de dollars américains en 2020, soit une augmentation de 320% (OEC, 2023). En revanche, le volume, en tonnes, a moins augmenté sur la même période (164%) (Faostat, 2024). Cette augmentation de la valeur par rapport à la quantité provient d'une augmentation du prix du riz sur le marché international, qui continue d'afficher une tendance à la hausse, atteignant en 2022 les valeurs les plus élevées de l'histoire, soit 1,70 USD par kg, un chiffre 8,5 fois plus élevé qu'en 2001 et 2002 (figure 5).

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

Figure 5 : Prix International mensuel (valeurs courantes) de riz California (US\$/Kg).

Source : Élaboration propre à partir de Faostat (2024).

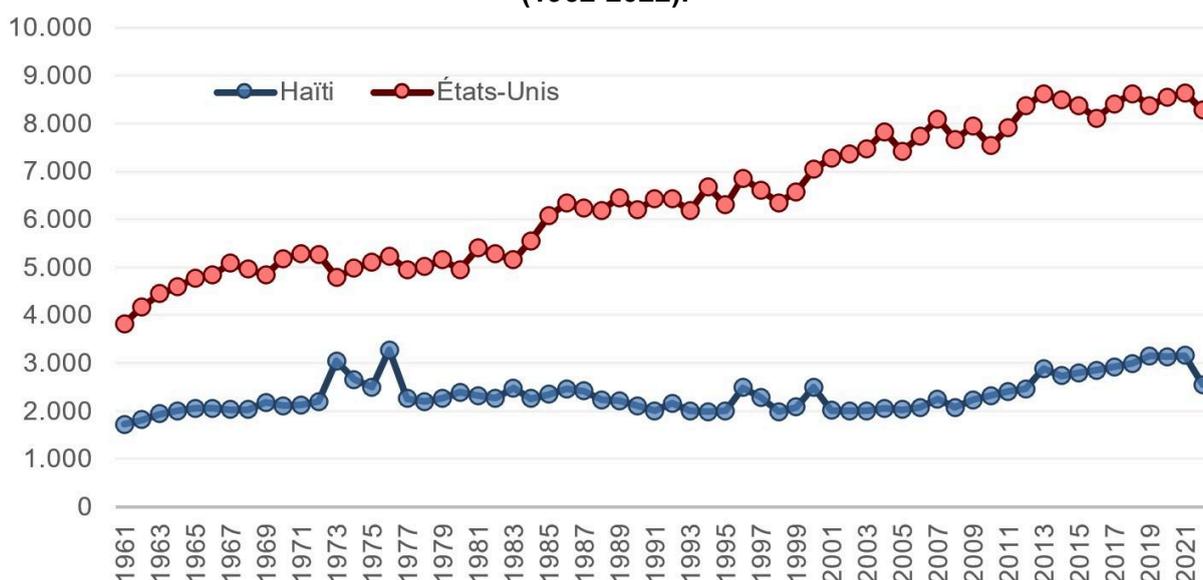
Un autre point qui mérite d'être souligné est la différence totale entre les conditions de production du riz en Haïti et aux États-Unis. Cette distance se manifeste par au moins trois éléments. Le premier concerne les normes technologiques et de gestion, les producteurs américains utilisant des machines et des équipements modernes, ainsi que des semences à haut rendement, des engrais et des produits agrochimiques (McBride; Skorbiansky; Childs, 2018), tandis que les agriculteurs haïtiens utilisent principalement des techniques traditionnelles et que la difficulté d'accès aux nouvelles technologies et aux intrants de base est un problème constant (MARNDR, 2016). Le deuxième élément fait référence aux conditions structurelles : aux États-Unis, un producteur dispose d'une surface rizicole moyenne de 209 hectares (alors qu'en Haïti, 85% des agriculteurs ont une surface moyenne de 0,3 hectare) et 100% de la surface est irriguée (contre 8,8% dans le pays caribéen) (IICA, 2012; Altineus, 2015; USDA, 2016 et 2019). La présence de superficies beaucoup plus importantes et l'accès à des technologies à haut rendement permettent aux agriculteurs américains de produire à plus grande échelle, ce qui tend à se traduire par des coûts de production plus faibles.

La troisième particularité est qu'il n'y a presque pas de soutien de l'Etat aux agriculteurs haïtiens, pas de politique de crédit, de prix, de marché, d'assurance, etc. ce qui n'est pas le cas aux États-Unis où il y a le Farm Bill. Bien que le Farm Bill ait réduit les transferts directs aux agriculteurs ces dernières années, ces derniers sont toujours protégés par l'assurance agricole, qui vise à réduire les risques élevés et les incertitudes de l'activité agricole en raison de l'instabilité climatique, des conditions sanitaires et des fluctuations du

marché (Kato; Delgado; Leite, 2017). Par conséquent, l'absence de droits de douane sur les importations de riz expose les riziculteurs haïtiens à une situation concurrentielle totalement inégale et injuste.

Les avantages détiennent par les producteurs américains se traduisent par des rendements moyens à l'hectare plus élevés. Par rapport aux États-Unis, la production de riz par hectare en Haïti est beaucoup plus faible. La figure 6 le montre clairement. Pour l'ensemble de la période 1962-2021, le rendement moyen de la production de riz aux États-Unis est significativement plus élevé. Alors que la productivité en Haïti était de 1,719 kg/ha en 1961, elle était plus du double aux États-Unis. Et cet écart s'est creusé au fil du temps, un producteur américain obtenant, sur la même surface, généralement un rendement trois fois supérieur à celui d'un agriculteur haïtien.

Figure 6 : Rendement Moyen (kg/ha) de la production de riz en Haïti e aux États-Unis (1962-2022).



Source : Élaboration propre à partir de Faostat (2024).

Compte tenu des conditions de concurrence (et du soutien de l'État) des producteurs américains, et de l'absence de tarifs douaniers, le riz importé arrive moins cher en Haïti. Cependant, il y a une plus grande variation/inflation. Selon le Ministère de l'Économie et des Finances et l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (2020), en janvier 2010, l'indice des prix à la consommation (IPC) avec base 100 pour le riz local était de 76,0, passant à 92,1 en 2015 et 97,9 en janvier 2018. Au cours de la même période, l'indice des prix à la consommation du riz importé était de 61,4, passant à 66,1 en 2015 et à 94,0 en janvier 2018. Pour calculer l'IPC de 2010 à 2018, les prix sont agrégés en utilisant la moyenne géométrique, en comparant les prix de la période actuelle avec les prix de la

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

période précédente (MEF; IHSI, 2020). Sur la base de ces données, la variation du taux d'inflation a été calculée en utilisant la formule proposée par la Banque du Canada (2024) à cet effet.

Les calculs montrent que, malgré son prix inférieur, le riz importé a enregistré une inflation de 53,1 % contre 28,8 % pour le riz domestique entre 2010 et 2018. Cela s'explique par la dévaluation de la monnaie nationale, ce qui ne signifie pas nécessairement que le riz domestique est devenu plus compétitif. Pour la période analysée, la monnaie haïtienne a subi une dévaluation très importante. Selon la Banque Mondiale (2024c), le taux de change de la gourde est passé de 39,8 en 2010 à 50,7 en 2015 et 68,3 en 2018. Et comme la monnaie utilisée pour acheter le riz sur le marché international est le dollar, plus la monnaie nationale se déprécie par rapport au dollar, plus il faut échanger de la monnaie locale pour acheter la même quantité de marchandise. Cela a un impact direct sur le prix de la céréale importée sur le marché local.

Comme les trois quarts de la demande en riz du pays sont couverts par les importations, cette tendance à la hausse des prix a un impact majeur sur son accessibilité parmi les populations urbaines d'Haïti, contribuant à l'insécurité alimentaire dans le pays (FAO, 2022a). Cette situation est d'autant plus préoccupante que seules trois grandes entreprises (Accra, Tchako et Rice Co) sont principalement responsables de l'importation de riz sur le marché haïtien (Furche, 2013; Richardson et al., 2022). Le fait que le marché du riz en Haïti soit fortement dépendant d'un petit nombre d'importateurs peut causer un préjudice encore plus grand aux consommateurs en raison de la réduction de la concurrence sur ce marché.

Considérations finales

Sur la base de diverses discussions concernant la libéralisation du marché en Haïti et le secteur du riz, cet article a cherché à démontrer, de manière exploratoire, les principaux impacts de cette politique sur la production de riz dans le pays. Les résultats indiquent que la libéralisation du marché agricole a eu différents impacts. Les riziculteurs haïtiens, qui n'avaient et n'ont toujours pas accès à des politiques agricoles spécifiques ou à des politiques transversales susceptibles de contribuer indirectement au secteur, n'ont pas été en mesure de rester compétitifs sur le marché national face aux importations de riz propulsées par la libéralisation du marché. Comme l'a montré cet article, l'afflux massif de céréales importées a affecté la production nationale qui a été pratiquement paralysée face à l'afflux continu et croissant de riz américain, dont la production est beaucoup plus compétitive et qui, sans tarifs douaniers, est moins cher pour la population haïtienne.

Malgré l'importance de l'agriculture dans l'économie haïtienne et dans la vie de la population, comme l'un des secteurs qui absorbe le plus de main-d'œuvre, le déclin de la production agricole au cours des dernières décennies a affecté l'ensemble du pays. D'une part, les agriculteurs sont confrontés à une concurrence totalement disproportionnée, augmentant la précarité de la production et des conditions socio-économiques des familles paysannes, et rendant l'économie nationale de plus en plus vulnérable et dépendante du contexte extérieur. D'autre part, les consommateurs urbains, en plus d'acheter un produit d'origine inconnue, souffrent de niveaux élevés d'inflation. En résumé, il s'agit d'un processus complexe et dramatique, puisque la population haïtienne, dans une grave situation de faim, est de plus en plus dépendante des importations pour son principal produit alimentaire, qui sont contrôlées par quelques sociétés transnationales. Ainsi, le processus de libéralisation des marchés a eu un effet direct sur la souveraineté et la sécurité alimentaires en Haïti.

Étant donné que les objectifs de la politique de libre-échange, mise en œuvre par le programme d'ajustement structurel, étaient d'établir les conditions d'une croissance économique durable dans le temps et de réduire les prix sur le marché local afin d'améliorer les conditions de vie de la population, la libéralisation du marché n'a pas atteint ses objectifs dans le pays. Au contraire, elle a intensifié certains problèmes, comme cet article l'a montré dans le cas du riz.

L'absence de certaines données et la discontinuité d'autres ne permettent pas d'analyser la question en profondeur. Quoi qu'il en soit, cet article a réussi à comprendre la situation de la production de riz en Haïti, en mettant l'accent sur l'évolution des importations et de la production locale depuis les politiques néolibérales promues par les institutions financières internationales à partir des années 1980. En termes de recherche future, il serait pertinent d'aller de l'avant avec des enquêtes plus qualitatives, en interviewant des agriculteurs, des consommateurs, des autorités publiques et d'autres acteurs liés à la chaîne de production du riz afin de capter leurs impressions et opinions sur les effets des politiques néolibérales en Haïti.

Références

ALTINEUS, Franky. **Espaces agraires en Haïti : structure foncière et production du riz dans le département Artibonite**. 2015. 142f. Mémoire (Master en Géographie) - Unicamp, Campinas, 2015.

ANDERSON, Perry. **Balanço do neoliberalismo**. Rio de Janeiro: Paz e Terra, 1995.

BANQUE MONDIALE. **Agricultural financing in Haiti: diagnosis and recommendations**. World Bank Group, Washington, 2019.

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

BANQUE MONDIALE. **Indicators**. 2023. Disponible en : <https://data.worldbank.org/indicator>
Accès : 02 juin 2024.

BANQUE MONDIALE. **Population active, total – Haïti**. 2024a. Disponible en : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.TOTL.IN?locations=HT>. Accès : 30 mai 2024.

BANQUE MONDIALE. **Production de céréalière (tonnes métriques) – Haïti**. 2024b. Disponible en : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.PRD.CREL.MT?locations=HT>. Accès : 29 mai 2024.

BANQUE MONDIALE. **Taxa de câmbio oficial (valor de moeda local por \$ US, meio para o período) Haiti**. 2024c. Disponible en : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/PA.NUS.FCRF?locations=HT>. Accès : 29 mai 2024.

BANCO DU CANADÁ. **Feuille de calcul de l'inflation**. 2024. Disponible en : <https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-l-inflation/>. Accès : 13 juin 2024.

BAPTISTE, Bonny Jean. Liberalización comercial y producción de arroz en Haití. **Observatorio de la Economía Latinoamericana**, n. 87, p. 1-10, 2007.

BEAUCEJOUR, Pierre Jameson. **L'agriculture en Haïti**. Les classiques des sciences sociales. Port-au-Prince, Haïti, 2016.

BIEN-AIMÉ, Kensy. **Droit au logement et personnes déplacées**. 2016. 95f. Monographie (Travail Social) - UEH, Port-au-Prince, Haïti, 2016.

BISSINDÉ, Cam-naté Augusto. As relações entre Haiti e Estados Unidos: dependência e hegemonia. **Revista Hoplos**, v. 7, n. 12, p. 108-124, 2023.

BLANCPAIN, François. La condition des paysans haïtiens. Du Code noir aux ruraux. **Outre-Mers - Revue d'histoire**, v. 92, n. 346, p. 348-350, 2005.

CARINHATO, Pedro Henrique. Neoliberalismo, reforma do Estado e políticas sociais nas últimas décadas do século XX no Brasil. **Revista Aurora**, v. 2, n. 1, p. 37-46, 2008.

CÉLIUS, Carlo Avierl. Le contrat social haïtien. **Revue du CRPLC**, n. 10, p. 27-70, 1998.

CEPAL. **Analyse des indicateurs macroéconomiques de 1980-2005**. Chili, 2005

CHALMERS, Camille. **Alerte à la déstructuration du marché du riz dans l'Artibonite**. 2014.

DIMANCHE, Jude. **Diagnostic de la filière rizicole haïtienne**. 2018. 152f. Monographie (Agronomie) - Université Laval, Laval, Canada, 2018.

DORVILIER, Friz. **Gouvernance associative et développement local en Haïti**. Port-au-Prince, Haïti, Université d'État d'Haïti, 2011.

ÉTIENNE, Bélonny. **La crise de la production de riz en Haïti, comment pallier à cet effet : cas de la vallée de l'Artibonite**. 2023. 66f. Mémoire (Master en Management) - Université De Liège, Liège, Belgica, 2023.

ÉTIENNE, Sauveur Pierre. **L'énigme haïtienne. Échec de l'État moderne en Haïti**. Université de Montréal, 2007.

FAO et UE. Profil des systèmes alimentaires-Haïti. **Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires**. Rome, Montpellier, Bruxelles, pp.1-44, 2022.

FAO. **Haiti suspende impostos sobre arroz importado**. 2019. Disponible en : <https://www.fao.org/giews/food-prices/food-policies/detail/es/c/1181866/> Accès : 04 juin 2024.

FAO. **Panorama regional de la seguridad alimentaria y nutricional 2021**. 2022b. Disponible en : <https://www.fao.org/3/cc0640es/cc0640es.pdf> Accès : 08 mai 2024.

FAO. **Profil des systèmes alimentaires en Haïti**. 2022a. Disponible en : <https://doi.org/10.4060/cc2295fr>. Accès : 04 juin 2024.

FAOSTAT. **Data**. 2024. Disponible en : <https://www.fao.org/faostat/en/#> Accès : 08 mai 2024.

FEWS NET. **Perspective de l'offre et du marché de céréales en Haïti**. 2023. Disponible en : <https://fews.net/fr/latin-america-and-caribbean/haiti/perspectives-de-loffre-et-du-marche/novembre-2023> Accès : 05 de juin 2024.

FEWS NET. **Production and trade flow map: Haiti local rice**. 2018. Disponible en : <https://reliefweb.int/map/haiti/production-and-trade-flow-map-haiti-local-rice-may-2018>. Accès : 05 de juin 2024.

FLORIDA, Dieupuisant; REDON, Marie. L'espace rural haïtien en mutation : du déclin de la caféiculture au développement de l'économie informelle dans la Chaîne des Cahos. **Les Cahiers d'Outre-Mer**, v. 279, p. 115-141, 2019.

FRANÇOIS, Jeannot. L'application de la politique d'ajustement structurel en Haïti. **Le Nouvelliste**, 2009. Disponible en : https://lenouvelliste.com/article/76043/lapplication-de-la-politique-dajustement-structurel-en-haiti#google_vignette Accès: 16 mai 2023.

FRÉGUIN, Sandrine; DEVIENNE, Sophie. Libéralisation économique et marginalisation de la paysannerie en Haïti : le cas de l'Arcahaie. **Revue tiers monde**, n. 3, p. 621-642, 2006.

FURCHE, Carlos. **The Rice Value Chain in Haiti Policy proposal**. 2013. Disponible en : <https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/haiti-rice-policy-background.pdf> Accès : 16 juin 2023.

GASPARD, Fritzner. **Haïti : le programme d'ajustement structurel et problèmes politiques**. Paris : Hannattan, 2008.

GUILLAUME, Ambroise. **Analyse sociohistorique du Processus de démocratisation en Haïti amorcé en 1986 : Enjeu culturel et économique**. 2020. 130f. Mémoire (Master en Sociologie) - Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada, 2020.

HURBON, Laënnec. **Comprendre Haïti. Essai sur l'État, la nation, la culture**. Paris, Ed. Karthala, 1987.

HURBON, Laënnec. Démocratisation, identité culturelle et identité nationale en Haïti. **Revue du CRPLC**, n. 10, p. 217-238, 1998.

IHSI. **Estimation de la population**. 2021. Disponible em : ihsi.gouv.ht/indicator-population. Accès : 05 juin 2023.

IICA. **Haiti: etude de la filiere riz**. 2012. Disponible en : https://timothyschwartzhaiti.com/wp-content/uploads/Rice_Haiti.pdf. Accès : 05 juin 2023.

LIBERALISATION DU MARCHÉ EN HAÏTI ET SES EFFETS SUR LA PRODUCTION DE RIZ

KATO, Karina; DELGADO, Nelson e LEITE, Sergio Pereira. **O seguro agrícola na Farm Bill de 2014: notas de conjuntura**. UFRRJ - CPDA - OPPA, Rio de Janeiro, 2017.

LÉVY, Michael. Conflits terriens et réforme agraire dans la plaine de l'Artibonite (Haïti). **Cahiers des Amériques Latines**, n. 36, p. 183-206, 2001.

MANIGAT, Leslie. F. **Eventail d'Histoire Vivante d'Haïti, des Préludes à la Révolution de Saint Domingue jusqu'à nos Jours (1789-2007)**. Port-au-Prince, Haïti, Collection du CHUDAC, 2006.

MARNDR. **Développement rural en Haïti : Diagnostic et axes d'intervention**. Port-au-Prince, 2005.

MARNDR. **Recensement général de l'agriculture**. 2010. Disponible en : https://agriculture.gouv.ht/statistiques_agricoles/EnqueteExploitation/Dossier-Presentation/Exploitants%20et%20exploitations%20agricoles.pdf. Accès : 29 mai 2024.

MARNDR. **Situation de l'offre de riz en Haïti**. 2016. Disponible en : https://agriculture.gouv.ht/statistiques_agricoles/wp-content/uploads/2016/11/Situation-de-la-fili%C3%A8re-riz-2014-15.pdf Accès: 04 mai 2024.

MCBRIDE, William D.; SKORBIANSKY, Sharon R.; CHILDS, Nathan. US rice production in the new millennium: changes in structure, practices, and costs. **Economic Research Service**, Economic Research Bulletin, n. 202, 2018.

MEF; IHSI. **Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2017-2018**. Port-au-Prince, Haïti, 2020.

MOYO, Shannon. **Situation update: Haiti agriculture**. 2024. Disponible en: <https://ipad.fas.usda.gov/highlights/2024/04/Haiti/index.pdf>. Accès : 30 mai 2024.

OECD. **Haiti**. 2023. Disponible en : <https://oec.world/en/profile/country/hti> Accès : 05 mai 2024.

OMC. **La stabilité sociopolitique aiderait Haïti à tirer profit de ses efforts de libéralisation**. Examen des politiques commerciales. 2003. Disponible en : https://www.wto.org/french/tratop_f/tp222_f.htm Accès : 26 juin 2023.

ONU. **Múltiplas crises no Haiti atingiram "ponto crítico"**. 2024. Disponible en : <https://news.un.org/pt/story/2024/01/1826797> Accès : 10 juin 2024.

OSTHE, John; WESZ Jr., Valdemar Wesz. Abastecimento alimentar em contextos de crise: uma análise sobre o Haiti. **Confins**, n. 63, p. 1-15, 2024.

PAUL, Bénédicte; DAMEUS, Alix; GARRABE, Michel. Le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne. **Études caribéennes**, n. 16, p. 1-15, 2011.

PEREIRA, João Márcio Mendes. Metamorfoses da política de ajuste estrutural do Banco Mundial (1980-2014). **Sociologias**, v. 19, p. 390-422, 2017.

PIERRE-CHARLES, Gérard. **L'économie haïtienne et sa voie de développement**. pp. 272, 1993.

PNUD. **Human Development Report 2021/2022**. 2022. Disponible en : <https://hdr.undp.org/> Accès : 16 mai 2024.

PRESSOIR, Gaël et al. **Les filières agricoles haïtiennes**. 2016. Disponible en : <https://agritrop.cirad.fr/580386/1/ID580386.pdf> Accès : 29 juin 2024.

REDON, Marie; PETIT-BEL, Raoul. Réduire l'insécurité mais augmenter la vulnérabilité ? Assistance alimentaire et riziculture en Haïti. **Les Cahiers d'Outre-Mer**, v. 275, p. 143-161, 2017.

RELIEFWEB. **Zones rizicoles d'Haïti : vous n'en croyez pas à vos yeux**. 2012. Disponible en : <https://reliefweb.int/report/haiti/zones-rizicoles-d%E2%80%99ha%C3%Afti-vous-n%E2%80%99en-croirez-pas-vos-yeux>. Accès : 30 mai 2024.

RICHARDSON, Matthew et al. A broken market: can increased access to broken rice decrease food insecurity in Haiti? **Food Security**, v. 14, n. 6, p.1387-1400, 2022.

SAAD FILHO, Alfredo. Crise no neoliberalismo ou crise do neoliberalismo? **Crítica e Sociedade**, vol.1, n. 3, p. 6-19, 2011.

USDA. **Haiti's U.S. Rice Imports**. 2016. Disponible en : https://www.ers.usda.gov/webdocs/outlooks/39144/56601_rcs-16a-01.pdf?v=8796.6 Accès: 13 mai 2024.

USDA. **Census of Agriculture United State**. 2019. Disponible en : https://www.nass.usda.gov/Publications/AgCensus/2017/Full_Report/Volume_1,_Chapter_1_US/usv1.pdf. Accès : 11 mai 2024.

USDA. **Grain and Feed Annual**. 2024. Disponible en : https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Grain%20and%20Feed%20Annual_Port-au-Prince_Haiti_HA2023-0003.pdf Accès : 13 juin 2024.

VELTMEYER, Henry; PETRAS, James; VIEUX, Steve. **Neoliberalism and class conflict in Latin America: A comparative perspective on the political economy of structural adjustment**. Springer, 2016.

VIVAS, Esther. **Le marché haïtien du riz : un cas emblématique de la dérégulation capitaliste**. 2010. Disponible en : <https://www.cadtm.org/> Accès : 08 juin 2024.

YVES CRIBB, André. **Politique des prix agricoles et sécurité alimentaire en Haïti (1971-1986)**. Port-au-Prince, Haïti, 1997.

Sur les auteurs

Faniel Frenat – Licencié em Service Social au Campus Henry Christophe de l'Université d'État d'Haïti à Limonade. Étudiant en Master en Économie à Universidade Federal da Integração Latino-Americana (UNILA). **ORCID** – <https://orcid.org/0009-0001-3978-1647>.

Valdemar João Wesz Junior – Diplôme en Développement Rural et Gestion Agro-industrielle de Universidade Estadual do Rio Grande do Sul. Master et doctorat en Sciences Sociales en Développement Agriculture et Société de Universidade Federal Rural do Rio de Janeiro (UFRRJ). Actuellement est professeur a Universidade Federal da Integração Latino-Americana (UNILA). **ORCID** – <https://orcid.org/0000-0002-8154-7088>.

Comment citer cet article

FRENAT, Faniel; WESZ JUNIOR, Valdemar João. Libéralisation du marché en Haïti et ses effets sur la production de riz. **Revista NERA**, v. 27, n. 3, e10409, jul.-set., 2024.

Déclaration de Contribution Individuelle

Les contributions scientifiques de cet article ont été élaborées conjointement par les auteurs. Les tâches de conception et de design, de préparation et de rédaction du manuscrit, ainsi que la révision critique ont été réalisées en groupe. Les deux auteurs (Faniel Frenat et Valdemar João Wesz Junior) ont été responsables du développement théorique et conceptuel, des procédures techniques et de l'acquisition, de l'interprétation et de l'analyse des données. Faniel Frenat s'est chargé de la description du contexte haïtien.

Reçu pour publication le 23 avril 2024.

Renvoyé pour révision le 24 mai 2024.

Accepté la publication le 17 juillet de 2024.

Le processus de l'édition de cet article a été réalisé par Camila Ferracini Origuela.
